



Nb de membres en exercice : 64
 Nb de membres présents : 47
 Nb de membres votants : 60
 (dont 13 pouvoirs)
 Quorum atteint

DELIBERATION N°	2022.02.14/22b
CLASSIFICATION	8.4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du conseil communautaire du 14 février 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 14 février à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire s'est réuni, salle Collet-Mériaud à VARENNES-SUR-ALLIER, en session ordinaire, sur la convocation de Monsieur Roger LITAUDON, Président, en date du 8 février 2022.

Les Conseillers présents

Les conseillers titulaires: Jean-Michel ALLAIN, François ATHAYNE, Marie-France AUGIER, Gilles BERRAT, Christian BONNET, Aline BONNEAU, Bernard BOURACHOT, Xavier CADORET, Annie DEBORBE, Alain DECERLE, Eliane DERIOT, Franck FORTIN, Guy FRAISE, Odile FRANCHISSEUR, Roseline GOURDON, Jean-Louis GUINATIER, Catherine JONET, Guy LABBE, Christian LABILLE, Françoise LACAUX, Jérôme LASSOT, Jean-Pierre LECORNET, Alain LOGNON, Fabrice MARIDET, Christelle MARTINET SCHIRCH, Louis MERET, Christophe MINET, Jean-Noël MONIER, Isabelle MOULIN, Yves NOEL, Jean-Louis PERICHON, André PLESSAT, Yves PLOUHINEC, Chantal PROBOEUF, Henri PUJOS, Michel RAJAUD, Christophe RONGET, Maria SCHNEIDER, Monique SEROUX, Alain SOUFFERANT, Jean-François TOCANT, Alain VERNISSE, Pascal VERNISSE

Les conseillers suppléants : Bernard MALBRUNOT représentant Hervé CHOMET, Daniel MATRAT représentant Jacqueline LAUSTRIAT, François JULLIEN représentant Laurent TALON, Eric THINET représentant Guillaume LACROIX

Les Conseillers absents

Ayant donné pouvoir : Pascal BAUDELLOT à Guy LABBE, Marie Agnès BONIN à Alain LOGNON, Michel BRUNNER à Pascal VERNISSE, Jean-Luc COLLIN à Christian PERRIER, Arnaud DELIGEARD à Jean-Louis GUINATIER, Geneviève DESVIGNE à François ATHAYNE, Léopold GODART à Fabrice MARIDET, Marie-Jo MARGELIDON-FOUQUET à Marie-France AUGIER, Jean-Luc MARQUANT à Fabrice MARIDET, Aude PARRET BONMARTIN à Jean-Noël MONIER, Annie-France POUGET à Isabelle MOULIN, Odile REVERET à Xavier CADORET, Blandine SOCHET à Christian LABILLE,

Absents : Jean Michel GILLARDIN, Roger LITAUDON, Sylvain NAFFETAS, Marlène SANTOS,

Secrétaire de séance : Guy LABBE

N° 22b – DEVELOPPEMENT TERRITORIAL – Aménagement du territoire – Soutien projet communal – Commune de Saligny-sur-Roudon

Vu le rapport de présentation ci-annexé,

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- décide de soutenir le projet d'étude préalable pour la reconquête du centre bourg de la commune de Saligny-sur-Roudon, ce dernier participant à l'attractivité du territoire,
- autorise le Président ou son représentant à effectuer les démarches nécessaires à l'effectivité du soutien communautaire tel qu'il est proposé et à signer tout document se rapportant à l'affaire.

Certifiée exécutoire la présente délibération
 Publiée ou notifiée le
 Déposée en Préfecture le

P.E.C

Pour le Président empêché,

Le 1^{er} Vice-Président délégué à l'Administration générale et aux politiques RH,
 Fabrice MARIDET

RAPPORT DE PRESENTATION

DELIBERATION N°	2022.02.14/22B
CLASSIFICATION	8.4

N° 22b – DEVELOPPEMENT TERRITORIAL – Aménagement du territoire – Soutien du projet communal – Commune de Saligny-sur-Roudon

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de la commune de Saligny-sur-Roudon relatif à l'étude préalable pour la reconquête du centre-bourg pour lequel elle sollicite l'aide du Conseil départemental au titre du dispositif « Dispositif de reconquête des centres villes et centres bourgs »,

Vu la demande d'avis du conseil communautaire émanant du Département suite à la demande de financement de la commune de Saligny-sur-Roudon pour les projets d'investissement portés sous maîtrise d'ouvrage communale,

Considérant que le projet d'étude pour la reconquête du centre-bourg porté par la commune de Saligny-sur-Roudon s'inscrit dans une démarche de développement et d'attractivité du territoire communautaire,

Il est proposé au conseil communautaire :

- de soutenir le projet d'étude pour la reconquête du centre bourg de la commune de Saligny-sur-Roudon.